



Lillers, le 5 Février 2010

Service Assainissement
Yannis Delgéry

Référence : YD/SD/2010/119

Transmis pour :

- Information

Copie pour information à :

Pascal Barois
Pierre Camez
Didier Bée
Maxence Catry

Les Membres du Bureau

Destinataires :

**Madame et Messieurs les Vice-Présidents
de la Communauté Artois-Lys
Direction de la Communauté Artois-Lys**

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU ASSAINISSEMENT DU 1^{ER} FEVRIER 2010

Une réunion des membres du bureau sur la thématique «assainissement des eaux usées» a eu lieu le Lundi 1^{er} février 2010 au siège de la Communauté Artois-Lys.

Etaients présents : D.Rougé, M.Cocq, C.Vincent, R.Hocq, G.Mouquet, P.Selin, P.Barois, M.Boulnois, H.Deroubaix

Dans un premier temps, il a été remis aux membres du bureau et présenté par les services de la Communauté Artois-Lys un diaporama reprenant la politique assainissement menée sur le territoire de la Communauté Artois-Lys.

Ce diaporama se décomposait comme suit :

- la présentation des moyens du service assainissement
- la gestion budgétaire du service
- les réalisations et leurs incidences financières depuis la création de la Communauté Artois-Lys
- la situation financière de l'assainissement collectif au travers de l'évolution et les perspectives d'évolution de la redevance assainissement collectif

7 rue de la Haye - BP 57
62193 LILLERS cedex
Tél. 03 21 54 60 70
Fax 03 21 64 80 48
www.cc-artois-lys.fr
e-mail : contact@cc-artois-lys.fr

Toute correspondance administrative
est à adresser à Monsieur le Président
de la Communauté Artois-Lys

- le service public d'assainissement non collectif (SPANC) au travers des échéances réglementaires et l'évolution des missions de contrôle suite à l'arrêté du 7 septembre 2009
- le raccordement au réseau public d'assainissement
- les contrôles au travers des mutations d'immeubles
- le zonage assainissement

Dans un second temps, les membres du bureau ont reçu les financeurs que sont l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Conseil Général du Pas-de-Calais qui ont présenté leurs modalités d'intervention financière auprès des collectivités.

Enfin, les membres du bureau ont sollicité les services pour que soient réalisées des propositions sur la base des discussions pour la prochaine réunion de bureau fixée au lundi 22 février 2010.